

Département du Gard
Arrondissement de Nîmes
Ville de Bagnols-sur-Cèze

Délibération du Conseil municipal n° 2025-06-70
Séance du 25 juin 2025

Objet : Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association « Harmonie Les Inséparables »

Nombres d'élus total : 33		
présents	ayant donné procuration	absents
26	4	3

L'an deux mille vingt-cinq, le 25 juin à 18 heures, le Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle multiculturelle - rue Racine, sous la Présidence de Monsieur Jean-Yves **CHAPELET**, Maire.

VOTE Unanimité	Contre : 0
	Abstention : 0

La convocation et l'ordre du jour ont été transmis le 18 juin 2025

Conseillers municipaux présents : Jean-Yves **CHAPELET**, Maxime **COUSTON**, Michèle **FOND-THURIAL**, Michel **CEGIELSKI**, Christine **MUCCIO**, Christian **BAUME**, Jennifer **OBID**, Jean Christian **REY**, Monique **GRAZIANO-BAYLE**, Philippe **BERTHOMIEU**, Laurence **SALINAS-MARTINEZ**, Christian **SUAU**, Carine **BOISSEL**, Raymond **MASSE**, Nicole **SAGE**, Ali **Ouatizerga**, Catherine **HERBET**, Michel **SELLENS**, Claude **ROUX**, Françoise **SERVOL**, Jean-Louis **MORELLI**, Léopoldina **MARQUES-ROUX**, Bernard **NASS**, Guillaume **SANCHEZ**, Jérôme **JACKEL**, Olivier **WIRY**

Conseillers municipaux absents ayant donné procuration : Justine **ROUQUAIROL** procuration à M. **FOND-THURIAL**, Marilyne **FOURNIER** procuration à C. **ROUX**, Karine **GARDY** procuration à J-Y **CHAPELET**, Thierry **VINCENT** procuration à B. **NASS**

Conseillers municipaux absents : Mourad **ABADLI**, Sylvain **HILLE**, Pascale **BORDES**

Secrétaire de séance : Christian **BAUME**

Objet : Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association « Harmonie Les Inséparables »

Considérant que le jeudi 8 mai 2025 s'est déroulée la commémoration du 80^{ème} anniversaire de l'armistice de 1945 ;

Considérant qu'à cette occasion, l'association « Harmonie Les Inséparables » a souhaité accompagner en musique la cérémonie patriotique au Square Des Marronniers ;

Considérant que la participation de l'association a largement contribué à la réussite de cette manifestation ;

Considérant que la participation a induit des coûts pour l'association notamment au niveau de l'entretien et du déplacement du matériel et des instruments de musique ;

Considérant que cette question a été Commission des affaires citoyennes, de la culture, des festivités et de la cohésion éducative, sociale, et solidaire ainsi qu'à la commission des affaires financières, de la commande publique, de la modernisation, des ressources humaines, et de la tranquillité publique du 11 juin 2025 ;

Le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- de verser une subvention exceptionnelle de 500 € à l'association « Harmonie Les Inséparables »,
- de prélever cette dépense sur le compte n°0404-65748-02821 du budget en cours.

Le Maire

Jean-Wes CHAPELET

